



Wallonie



HCS

Le Haut Conseil stratégique – Missions et premières réalisations

Les Matinales de l'évaluation et de la prospective

Une présentation en cinq temps



Présentation du Haut Conseil stratégique



L'avis d'impact



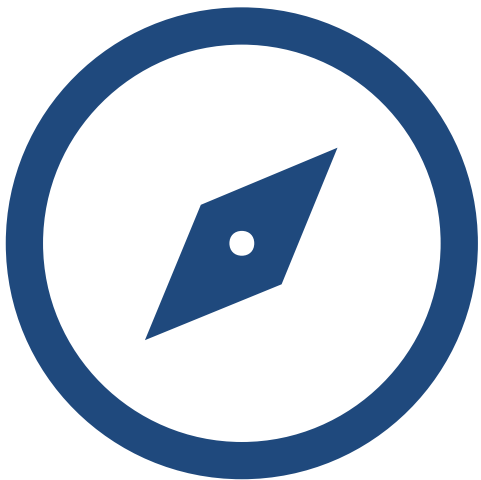
L'avis d'évaluabilité



L'accompagnement



Questions et discussion



Présentation du Haut Conseil stratégique

Les objectifs du HCS

Le Gouvernement a donné au HCS un double objectif :

1/ Accompagner le Gouvernement dans la réalisation de ses objectifs fondamentaux :



La réduction des émissions des GES



L'augmentation du taux d'emploi



La réduction de la pauvreté

2/ Contribuer à la transformation du processus d'élaboration des politiques publiques, notamment par :



Une intégration systématique des connaissances disponibles les plus pertinentes (études, statistiques, expertise scientifique) ;



La diffusion d'une approche « orientée impacts » de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques.

Le HCS en pratique

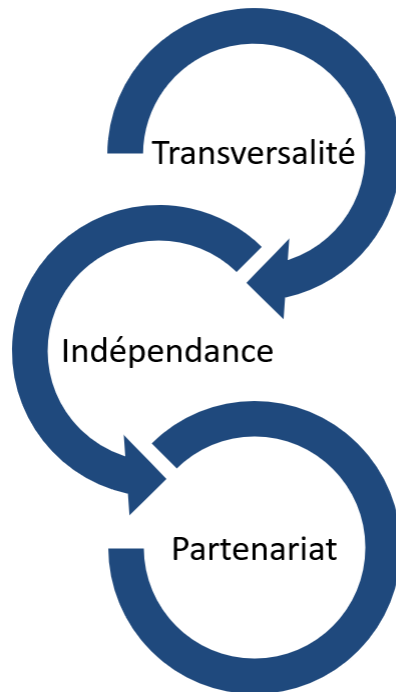
Missions



Évaluabilité
Impact



Positionnement



Logé au SG



Suivi des travaux



L'équipe du HCS



Virginie Coenart
Attachée – Communication



Paul-Louis Colon
Conseiller – Expert en
économie et emploi



Gwendolina Cramaro
Collaboratrice administrative



Renaud De Backer
Conseiller – Expert en questions
sociales et lutte contre la pauvreté



Maxime Petit Jean
Conseiller – Expert en analyse et
évaluation des politiques publiques



Quentin Simon
Conseiller – Expert en climat et
comptabilisation des gaz à effet de
serre



Marie Trotta
Attachée - Statisticienne



Marie Vandebroeck
Attachée - Juriste



La mission d'avis d'impact

Le HCS remet une analyse d'impact avant la première lecture au Gouvernement

Entre 2022 et 2024, le Haut Conseil stratégique a rendu ou va rendre une analyse d'impact sur neuf thématiques identifiées par le Gouvernement :



Métiers
« STEAM »



Mobilité des
marchandises



Transmission
d'entreprises



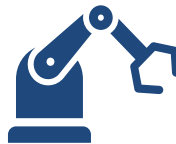
Plan d'inclusion
numérique



Sortie du
sans-abrisme



Réseaux de
santé locaux



Industrie
manufacturière
4.0



Plan piéton



Alliance Climat-
Emploi-Rénovation

L'analyse d'impact est au cœur du métier du HCS

Analyse d'impact préalable : outil d'aide à la décision

Définition

Processus d'identification des conséquences futures d'une action



Identification des effets

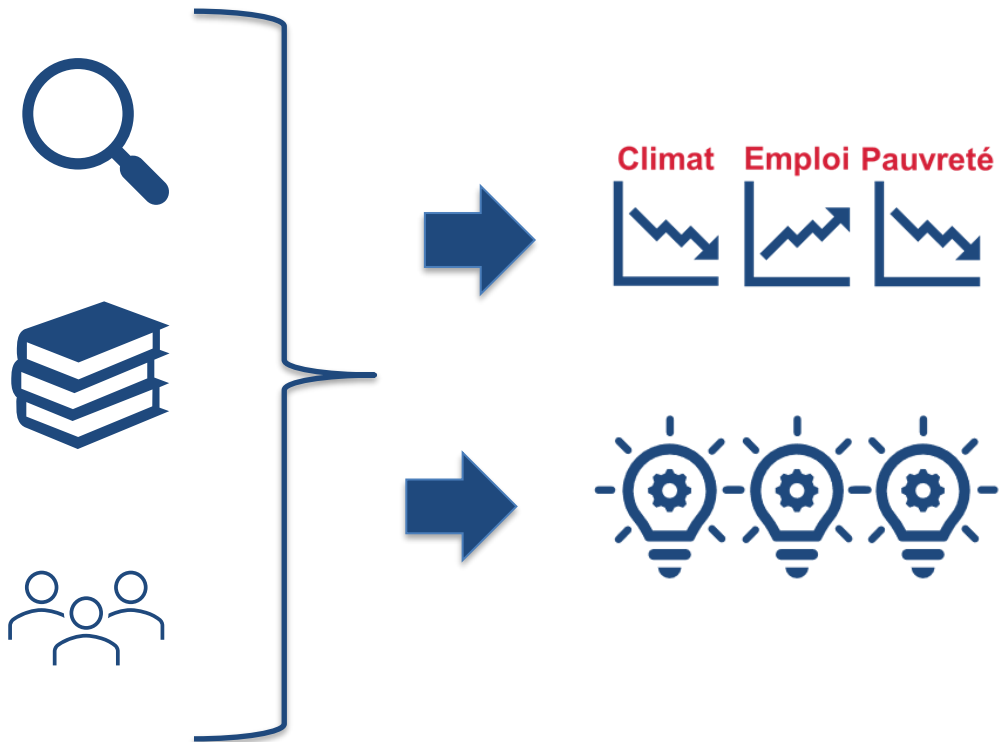


Agrégation des
connaissances existantes



Participation des parties
prenantes

Le HCS remet un avis avant la première lecture



- 1) Quels sont les effets directs et indirects de la politique à mener ?
- 2) Ces effets sont-ils en cohérence avec les objectifs climatique, d'emploi et de pauvreté du Gouvernement ?

- 3) Existe-t-il des instruments alternatifs plus pertinents ?
- 4) Quels sont les éléments de mise en œuvre à considérer afin de maximiser les effets ?
- 5) Comment établir un cadre de suivi et d'évaluation de la politique à mener ?

Stratégie Régionale de Mobilité

Volet Marchandises



L'avis a permis de répondre à cinq questions évaluatives

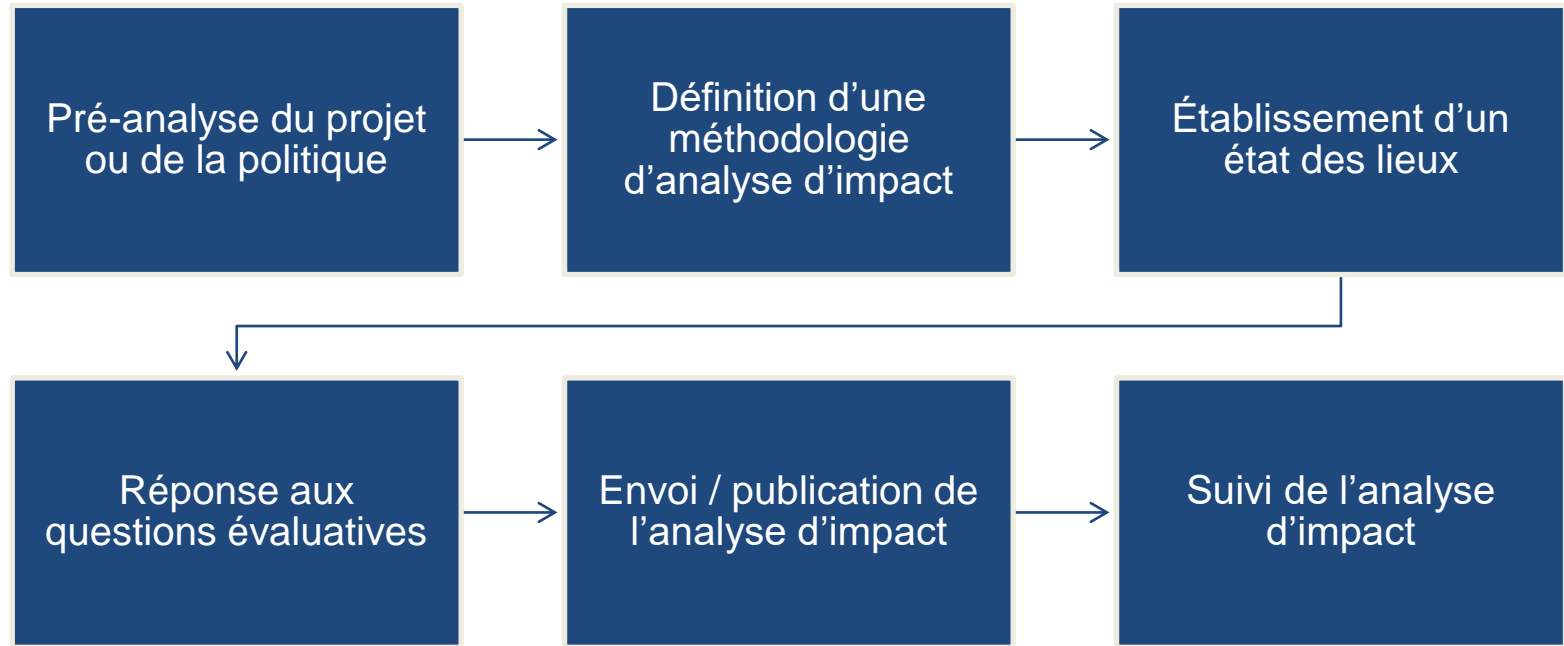
Stratégie Régionale de Mobilité

Volet Marchandises

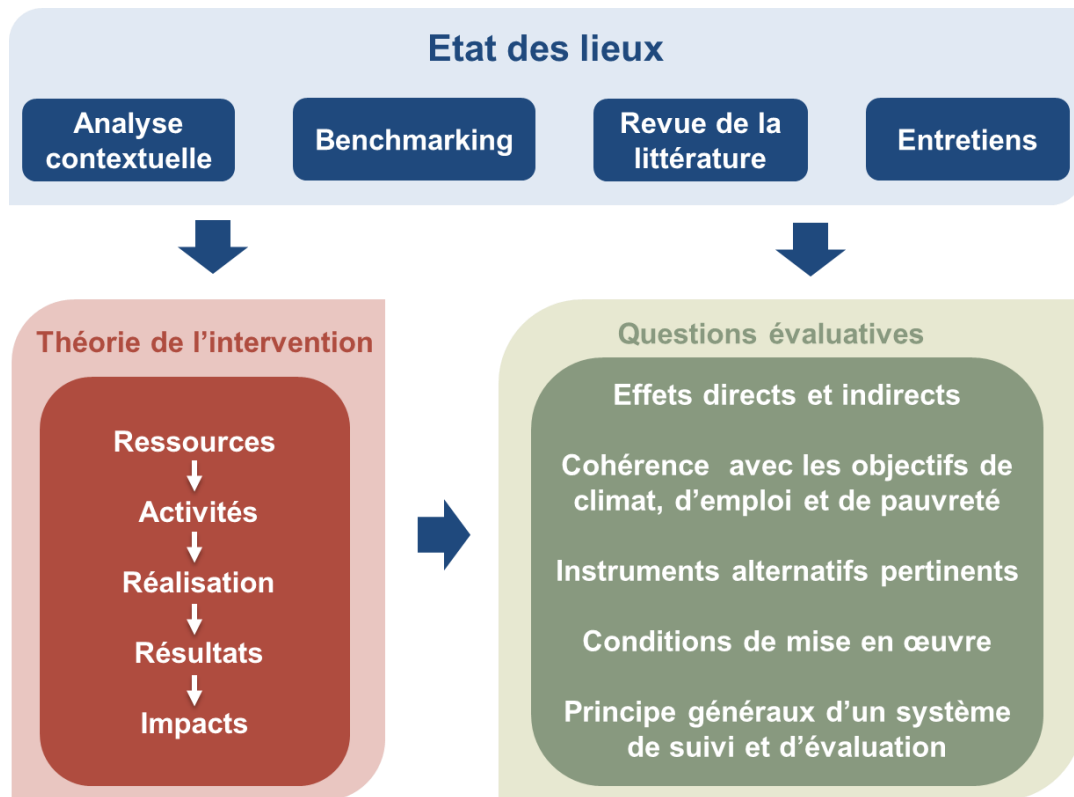


- 1) Quels sont les effets directs et indirects de la mise en place de la gouvernance de la SRM/M ?
- 2) Ces effets sont-ils en cohérence avec les objectifs climatique, d'emploi et de pauvreté du Gouvernement ?
- 3) Existe-t-il des instruments alternatifs plus pertinents ?
- 4) Quels sont les éléments de mise en œuvre à considérer afin de maximiser les effets ?
- 5) Comment établir un cadre de suivi et d'évaluation pour la mise en place de cette gouvernance ?

Le processus de nos analyses d'impact suit le canevas suivant :



La méthodologie est adaptée en fonction de la thématique



L'analyse d'impact mène à des recommandations concrètes

- Ces recommandations sont transmises au Ministre en charge du dossier
- Le HCS reste disponible pour soutenir le Ministre dans l'opérationnalisation des recommandations
- Le Ministre doit justifier la non-intégration des recommandations
- Une synthèse de l'analyse d'impact est transmise au Gouvernement

Quelques recommandations

- Clarifier les attentes en matière de gouvernance notamment en termes de résultats attendus, c'est-à-dire la manière d'établir un dispositif de gouvernance pérenne.
- S'assurer de la prise en compte d'une pluralité de perspectives au sein du dispositif de gouvernance afin de tenir compte de la complexité et de la multiplicité des enjeux liés à la mobilité des marchandises (ex. : climat, pauvreté, environnement, emploi, aménagement du territoire, fiscalité).
- Clarifier au sein de la gouvernance la manière d'articuler les lieux d'interaction régionaux et locaux.



L'analyse d'évaluabilité

Le HCS remet une analyse d'évaluabilité avant la première lecture au Gouvernement



Etablir la manière dont la note contribue aux objectifs climatiques, d'emploi et de réduction de la pauvreté du Gouvernement



Soutenir la démarche du cabinet porteur du projet en renforçant les modalités de suivi et d'évaluation du projet

Evaluabilité : degré selon lequel une activité ou un projet peut être évalué de façon fiable et crédible (notamment au regard des enjeux climatiques, d'emplois et de pauvreté identifiés par le Gouvernement)

L'analyse d'évaluabilité répond à quatre questions



La politique s'appuie-t-elle sur une analyse de la situation initiale ?



Les objectifs de la politique sont-ils spécifiés de manière à permettre l'évaluation de celle-ci ?



Quelle est la théorie de l'intervention de la politique à mener ?



Comment établir un cadre de suivi et d'évaluation de la politique à mener ?

1493 (2023-2024) — N° 1

1493 (2023-2024) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

13 OCTOBRE 2023

PROJET DE DÉCRET

Neutralité Carbone

La politique s'appuie-t-elle sur une analyse de la situation initiale ?

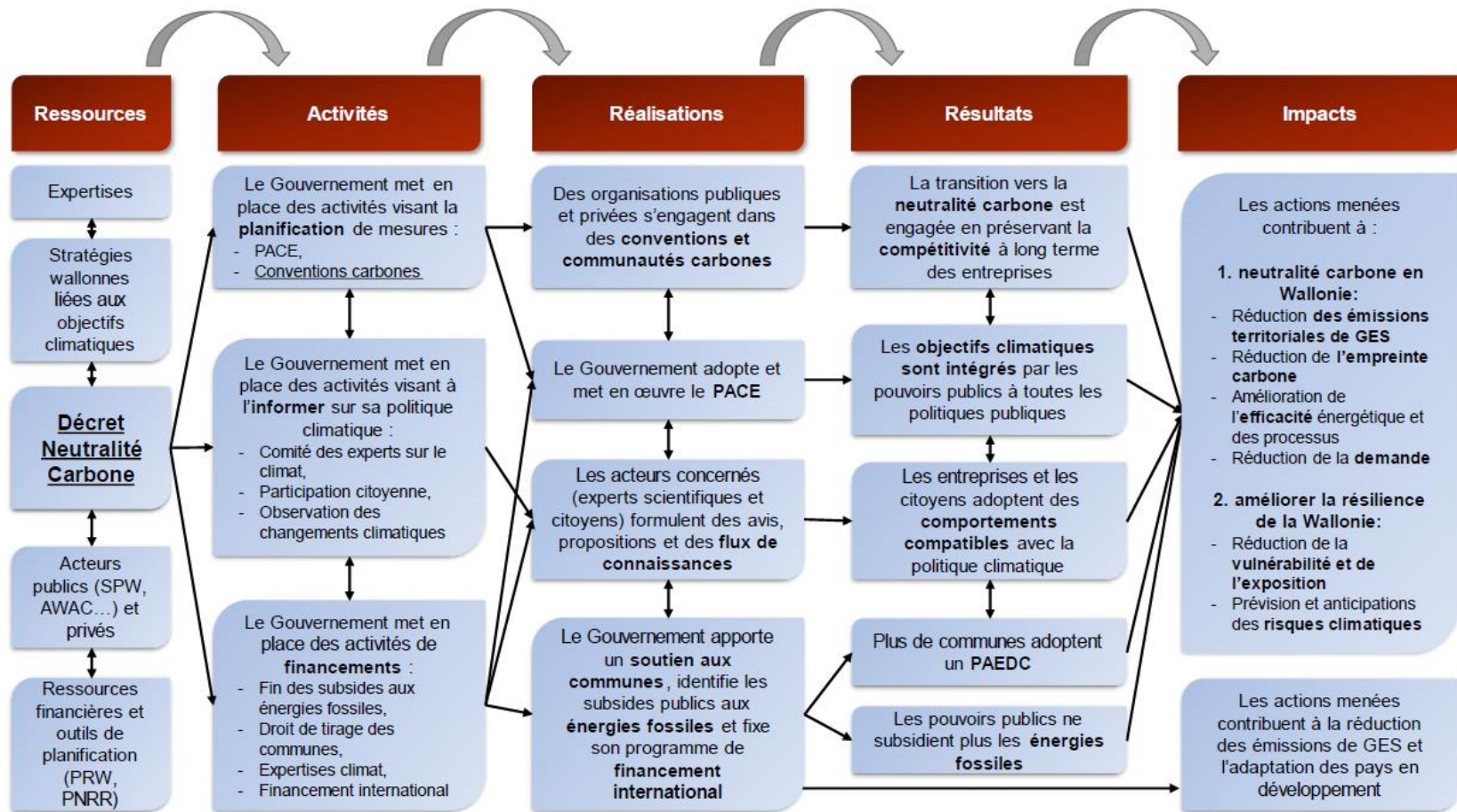
- Situation initiale partiellement définie dans la note (sauf accords volontaires de troisième génération)
- Possibilité d'intégrer une série d'éléments de connaissances, notamment des avis du Comité des experts sur le climat, les études et synthèses réalisées par la Plateforme wallonne pour le GIEC ou encore la publication « Vers une Wallonie Bas Carbone en 2050 »



Quelle est la théorie de l'intervention de la politique à mener ?

- Pas de description explicite de la manière dont les activités visées par l'avant-projet sont censées conduire aux impacts attendus (articulations peu visibles entre les ressources, les activités, leurs réalisations, leurs effets).
- Proposition d'intégration d'une théorie de l'intervention





L'avis d'évaluabilité a une visée opérationnelle

- Principalement les dossiers stratégiques et ayant un effet significatif sur les questions climatiques, d'emploi et de pauvreté
- Volonté d'apporter un soutien au cabinet porteur et nécessité d'une interaction avec ce dernier
- Avis de nature courte incluant un bref résumé et une synthèse des propositions et leur intégration dans la note au gouvernement en mode révision



La mission d'accompagnement

L'accompagnement est une démarche partenariale s'appuyant sur l'expertise des acteurs au travers de 4 volets

Prise en compte des impacts des projets

Participation à des groupes de travail et des task forces

Soutien au renforcement des capacités évaluatives

Développement et mise à disposition de différents outils, dont :



Outil d'analyse des dimensions des objectifs



Fiches conceptuelles, méthodologiques et checklists

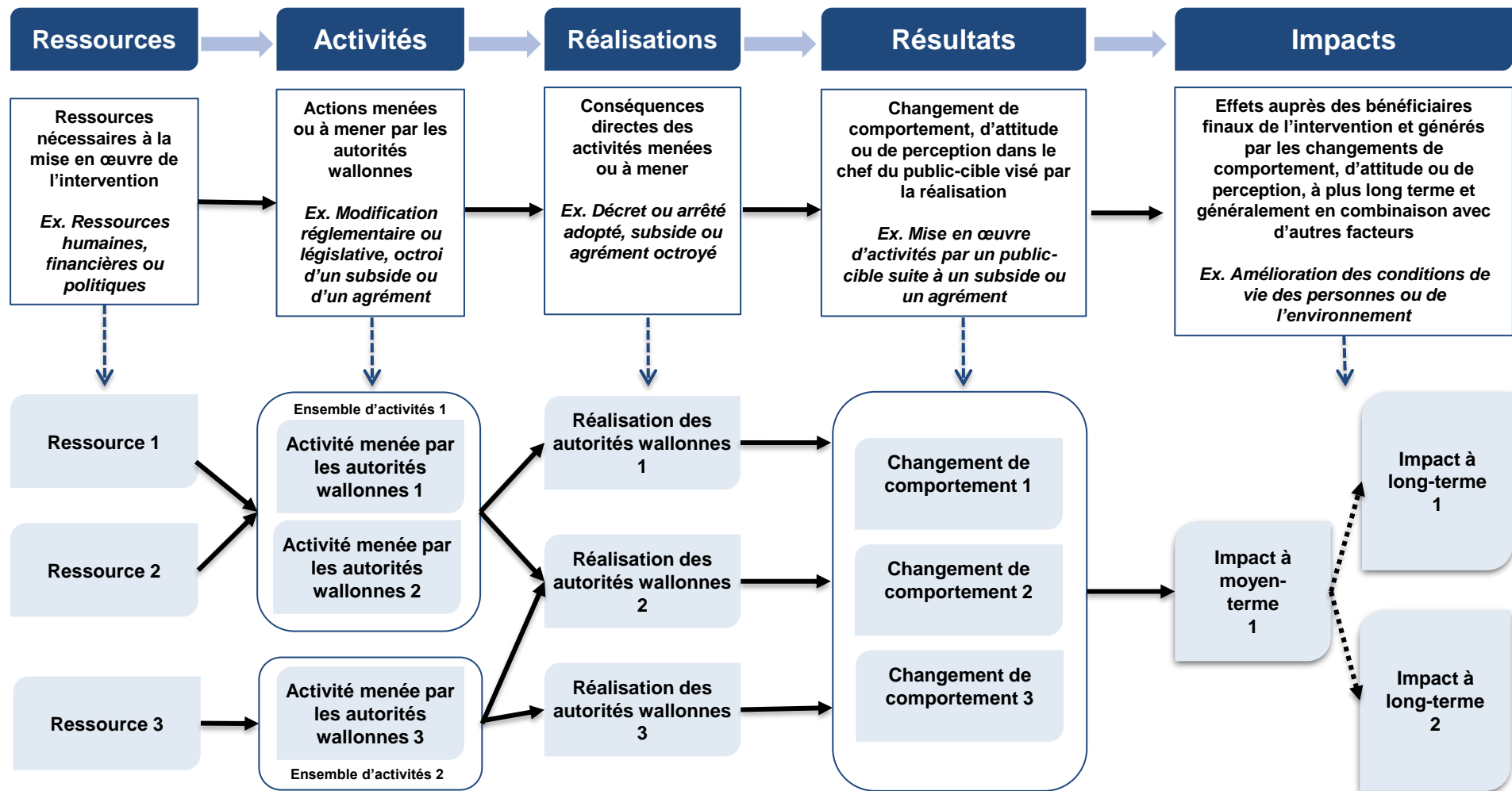


Formations EAP ou spécifiques



Base de données des études d'impacts sur la Wallonie







Questions et discussion

Vous souhaitez contacter le HCS ?



Contact général : hcs@spw.wallonie.be

Pour toute question spécifique, n'hésitez pas à contacter directement nos conseillers :

- paullois.colon@spw.wallonie.be (Économie – Emploi)
- renaud.debacker@spw.wallonie.be (Questions sociales – Pauvreté)
- maxime.petitjean@spw.wallonie.be (Évaluation des politiques publiques)
- quentin.simon@spw.wallonie.be (Climat et comptabilisation GES)



Site web : hcs.wallonie.be